

Séance publique du 21 janvier 2003

Délibération n° 2003-0998

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Définition des programmes des actions menées en 2003 sur les autorisations de programme globalisées et individualisation des opérations à partir de l'autorisation de programme globale assainissement - Programme travaux station d'épuration - Programme travaux sur réseaux (réseaux - relèvements - branchements) - Programme matériel, mobilier, outillages et véhicules - Programme bâtiments divers**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Monsieur le directeur de l'eau communique au Conseil le présent rapport qui a pour but dans le cadre du processus décisionnel, de soumettre à l'assemblée les propositions d'individualisation de l'autorisation de programme globale assainissement en autorisations de programme globalisées et de définir pour chaque opération globalisée, le programme des actions menées pour 2003 selon le détail suivant :

- Opération globalisée 0121 - Stations d'épuration diverses

Proposition d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale assainissement: 1 980 000 € HT sur la base d'une charge nette de 1 480 000 € compte tenu de 500 000 € de recettes attendues de l'Agence de l'eau

Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à payer :

- la fourniture et le renouvellement de matériels spécifiques installés dans les huit stations d'épuration de la Communauté urbaine. La dépense au titre de ces équipements, pompes, dégrilleurs, échelles, équipements de sécurité, automates... peut être estimée à :

. 860 000 € HT dans le cadre du renouvellement des matériels à l'usine de Saint Fons au titre des engagements du marché d'entreprise de travaux,

. 100 000 € HT sur la station d'épuration à Pierre Bénite,

. 80 000 € HT sur les autres stations à Fontaines sur Saône, Meyzieu, Neuville sur Saône-Fleurieu, Jonage, Saint Germain au Mont d'Or et Dardilly-Limonest (achat de pompes, vannes, équipements d'épuration, bennes, matériels de contrôle et de sécurité...);

- diverses études préalables à la réalisation de travaux dans les huit stations d'épuration pour 20 000 € HT ;

- des travaux d'amélioration des stations d'épuration pour :

. 200 000 € HT à la station d'épuration à Pierre Bénite,

. 150 000 € HT à la station d'épuration à Saint Fons, pour la sécurisation du circuit de visites,

. 570 000 € HT sur les autres stations selon le programme prévisionnel suivant :

. diverses petites améliorations,

. station à Fontaines sur Saône - régulation désodorisation,

. station à Fontaines sur Saône - mesures et régulation entrée biologique,

. station à Neuville sur Saône - mise en place d'une centrifugeuse,

. station à Meyzieu - rénovation des décanteurs,

. station à Fontaines sur Saône - By-pass physico-chimique,

. station à Meyzieu - vanne régulatrice entrée de station,

. traitement des fumées station d'épuration à Saint Fons (études et assistance à maître

d'ouvrage),

. opérations engagées en 2002 (reste à payer sur 2003).

Programme de travaux sur réseaux et branchements - (opérations 0123 et 0122)

Propositions d'individualisation élaborées pour ces deux opérations à partir de l'autorisation de programme globale assainissement - ligne programme de travaux réseaux sur la base d'une charge nette de 9 500 000 € compte tenu de 4 500 000 € de recettes attendues de l'Agence de l'eau et 125 000 € de recettes au titre des mouvements d'ordre d'intégration des réseaux voies privées, soit 14 125 000 €.

Montant individualisé au titre de la présente délibération : 13 240 000 €, soit :

- opération 0123 : 3 800 000 €,
- opération 0122 : 9 440 000 €,

soit un reste à individualiser ultérieur de 885 000 €.

- Opération globalisée 0123 - Travaux pour compte de tiers - Construction des branchements

Proposition d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale assainissement : 3 800 000 € HT

Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à payer les travaux réalisés pour le compte des tiers, pour la construction des raccordements à l'égout public, les travaux de grosses réparations et de renouvellement de ces raccordements et la fourniture des accessoires de fermeture de ces ouvrages.

Un programme détaillé des interventions ne peut être établi à l'avance puisqu'il s'agit, pour la Communauté, de répondre aux demandes de raccordement formulées par les propriétaires des terrains ou immeubles à raccorder au réseau au cours de l'année. Selon les années environ 1000 interventions en moyenne.

- Opération globalisée 0122 - Réseaux et relèvement eaux usées

Proposition d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale assainissement : 9 440 000 € HT

Les crédits mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à :

- financer les dépenses au titre des subventions versées par la Communauté urbaine pour l'assainissement des voies privées et les mouvements d'ordre d'intégration au patrimoine communautaire des réseaux construits, soit en dépenses 135 000 € et en recettes 125 000 €,
- financer l'acquisition des dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement et divers matériels intégrés au réseau dans le cadre de la métrologie et aux stations de relèvement, soit 835 000 €,
- financer les études diagnostic, études préalables aux travaux pour la réalisation des réseaux et installations de relèvement et les études liées à la mise en œuvre des dispositifs de l'auto-surveillance des réseaux pour un montant de 270 000 €,
- construire et améliorer les stations de métrologie installées sur le réseau pour un montant de 500 000 €,
- construire et améliorer les stations de relèvement des eaux pour un montant de 800 000 € selon le programme prévisionnel suivant :
 - . diverses petites améliorations,
 - . rénovation des trémies routières Part-Dieu Centre (quatre stations de pompage),
 - . relèvement Serin Mont d'Or - mesure de débit,
 - . Chassieu - Méliès - création d'une nouvelle station de relèvement,
 - . Montaberlet - rénovation électrique et dégrillage,
 - . Serin - rénovation vannes et dégrilleurs,
 - . Victor Basch - remplacement des cellules électriques,
 - . Tassin la Demi Lune - rénovation électricité,
 - . opérations engagées en 2002 (reste à payer sur 2003) ;
- réaliser le programme annuel d'extension, modification et de renouvellement des réseaux existants pour un montant de 6 900 000 € selon le programme prévisionnel détaillé sur les affaires suivantes :

Commune	Adresse
Affaires engagées en 2002 (reste à payer sur 2003) : 1 910 000 €	
Affaires nouvelles 2003 : 4 990 000 €	
Communauté Communauté Communauté Limonest Saint Didier au Mont d'Or Lyon 3° Lyon 3° Lyon 6° Lyon 7° Lyon 8° Saint Fons Saint Fons Décines Charpieu Jonage Mezrieu Vaulx en Velin Vaulx en Velin Villeurbanne Villeurbanne Bron Bron Chassieu Corbas Feyzin Saint Priest Saint Priest Saint Priest Saint Priest Caluire et Cuire Lyon 1er Montanay Collonges au Mont d'Or Limonest Lyon 9° Dardilly Craponne Francheville	diverses modifications pour aide à l'exploitation zones U asst collectif travaux en participation route nationale 6 (extension zone U) route de Champagne (extension zone U) Carrefour Servient - Moncey rue Viala - Trarieux quai Charles De Gaulle rue du Repos (de Domer à Garibaldi) carrefour Nungesser-Laënnec-Longefer-Krüger rue de la Commune de Paris rues Eugène Maréchal et Norbert Kubler rue Elisée Reclus route Nationale rue Lebrun, de République à 8 Mai 1945 place Antoine Saunier avenue du huit mai 1945 rue des Tilleuls rue Léon Blum rue de Prévieux rues Paul Pic, Claude Delaigue rue Lambeski rue Louis Pradel chemin de la Tour rue Parmentier boulevard François Raymond boulevard Edouard Herriot rue Parmentier quai Charles Sénard montée de la Grande Côte rue Centrale chemin des Grandes Balmes route de la Glante rue Cottin prolongée chemin de la Beffe rue des Landes rue du Robert

Irigny	avenue Gotail
Oullins	rue Charton
Oullins	rue Raspail
Pierre Bénite	rue Voltaire
Sainte Foy lès Lyon	chemin des Razes

- Opération globalisée 0119 - Matériels

Proposition d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale assainissement : 1 300 000 €

Les crédits de paiement mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à payer les investissements pour l'acquisition des matériels d'exploitation, véhicules et mobiliers nécessaires à l'activité et à l'aménagement des différents bureaux, sites, dépôts, ateliers et stations d'épuration selon le programme d'investissements prévisionnel suivant :

- matériels et mobilier destinés aux différents ateliers et sites d'exploitation pour un montant estimé à 90 000 € dont 60 000 € pour l'équipement du site Duchere en cours de construction et 30 000 € affectés à des achats ponctuels dans divers sites (bureaux, vestiaires, armoires...),
- matériels spécifiques et outillage destinés à l'activité des sites d'exploitation des réseaux et des ateliers (équipement caméra pour inspection des réseaux d'assainissement, échelles et rampes, vannes, matériel de signalisation, matériels de curage, obturateurs, outillage portatif, matériel de métrologie (courantomètres - moulinets installés en réseau) pour un montant estimé à 120 000 €,
- matériels et mobilier pour équipement des bureaux et subdivisions territoriales et direction (CLIP) pour un montant estimé à 37 500 €,
- matériels de sécurité (casques, détecteurs de gaz,...) pour un montant estimé à 27 500 €,
- matériels et mobilier pour équipement des stations d'épuration pour un montant de 150 000 €,
- acquisition de véhicules, poids lourds et équipements d'hydrocurage pour un montant de 275 000 €,
- acquisition de véhicules d'intervention légers et berlines pour un montant de 570 000 €, grosses réparations et aménagement spécifiques de véhicules pour un montant 30 000 €. Le montant proposé au titre des véhicules d'intervention légers et berlines tient compte du fait qu'aucune commande de véhicules de ce type n'a pu être effectuée en 2002 en l'attente de la finalisation de la convention signée par la Communauté avec l'UGAP. Les achats permettront le renouvellement de huit véhicules légers, berline ou société existants et trois nouvelles affectations, sept renouvellements de camionnettes et une nouvelle affectation, sept renouvellements de fourgons existants, un véhicule plateau grue et trois véhicules bennes en remplacement.

- Opérations globalisées 0120 - Bâtiments

Proposition d'individualisation pour cette opération à partir de l'autorisation de programme globale assainissement : 500 000 €

Les crédits de paiements mis en place pour 2003 au titre de cette opération sont destinés à l'amélioration et aux grosses réparations des bâtiments, ateliers, dépôts, sites d'exploitation, subdivision territoriale et bâtiments administratifs des stations d'épuration selon le programme prévisionnel suivant :

- bâtiments sur stations d'épuration pour un montant estimé à 100 000 € (divers travaux sur huit sites et remplacement de l'autocommutateur téléphone secteur nord est),
- modifications et aménagements locaux administratifs immeuble le CLIP pour un montant estimé à 50 000 €,
- aménagement subdivision territoriale ouest centre pour un montant estimé à 380 000 €, dont 200 000 € en 2003 et 180 000 € en 2004,

- aménagements et travaux d'amélioration ponctuels sur sites d'exploitation et subdivisions territoriales pour un montant estimé à 150 000 €.

Vu le circuit décisionnel : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 10 décembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Accepte le rapport qui lui est soumis et les propositions de programmes prévisionnels d'actions proposés pour les autorisation de programmes globalisées suivantes :

- station d'épuration diverses,
- réseaux et branchements,
- matériels,
- bâtiments.

2° - Décide des individualisations suivantes d'autorisation de programme à partir de l'autorisation de programme globale -12 assainissement en dépenses et 120 en recettes et la mise en place des crédits de paiement correspondants sur 2003 selon le détail suivant :

autorisation de programme :

- station d'épuration diverses (0121) - dépenses : 1 980 000 € - recettes : 500 000 €, soit une charge nette de 1 480 000 €,
- réseaux (0122) - dépenses : 9 440 000 € - recettes : 4 625 000 €, soit une charge nette de 4 815 000 €,
- branchements (0123) - dépenses : 3 800 000 €, soit une charge nette de 3 800 000 €,
- matériels (0119) : dépenses : 1 300 000 €, soit une charge nette de 1 300 000 €,
- bâtiments (0120) : dépenses : 500 000 €, soit une charge nette de 500 000 €,

soit un total individualisé de :

- dépenses : 17 020 000 €,
- recette : 5 125 000 €,

soit une charge de 11 895 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,